

### III) La conscience et l'inconscient

Nous passons aujourd'hui à l'étude du rapport entre **conscience** et **inconscient**. Cette partie du cours nous ramènera, en fin de parcours, à la question du déterminisme ; mais elle nous permet surtout d'étudier l'une des propriétés fondamentales de l'esprit humain, de la nature humaine : le fait que tous les hommes soient "dotés de conscience", comme l'affirme l'article 1 de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (1948). C'est parce que les hommes sont dotés de conscience qu'ils sont réellement *humains*, et c'est aussi parce qu'ils sont dotés de conscience qu'il y a un sens à parler "d'inconscient". Car l'inconscient, nous le verrons, c'est moins ce qui "n'est pas" conscient, que ce qui *s'oppose* à la conscience.

#### A) La conscience comme faculté réflexive

Qu'est-ce donc que la conscience, et en quoi peut-elle nous permettre de définir l'être humain comme un **sujet** ?

La conscience est difficile à définir, comme le remarquait Freud ; il semble que tout le monde sache ce que c'est... sans que l'on puisse pourtant l'expliquer à quelqu'un qui ne le saurait pas.

##### 1. La notion de réflexion

Une caractérisation minimale de la conscience pourrait néanmoins être proposée à partir de l'idée de "**réflexivité**". La conscience est "réflexive"... qu'est-ce à dire ?

Il y a deux types de choses qui réfléchissent : les **hommes** (et éventuellement certains animaux, mais nous laissons de côté cette question pour le moment), et les **miroirs**. Le miroir réfléchit en ce qu'il renvoie l'image d'un objet ; ou plutôt, il *lui* renvoie son image. Car un miroir n'est pas une photographie, une "copie" de l'image d'un objet. Un miroir ne représente rien, on *y voit quelque chose*, c'est-à-dire que **l'on s'y voit soi-même** en se tenant face à lui.

En quoi ce mouvement de **retour sur nous-mêmes** peut-il nous permettre de qualifier la conscience ?

##### 2. Conscience d'objet, conscience de soi, conscience morale

Un rapide coup d'oeil sur les trois acceptions de la conscience nous permet de répondre.

###### a. La conscience d'objet

La conscience désigne d'abord l'état de celui qui "a conscience *de quelque chose*" ; c'est ce que nous nommerons la **conscience d'objet**. J'ai conscience qu'il y a des arbres dans la cour : qu'est-ce que cela signifie ? Cela ne signifie pas simplement que je les perçois (je les percevais déjà du coin de l'oeil, par la fenêtre, sans en

prendre conscience) ; cela ne signifie pas non plus que je le sais : je sais depuis longtemps qu'il y a des arbres dans la cour et pourtant, avant de me le formuler il y a un instant, je n'en avais pas "conscience".

Pourtant, je ne peux pas avoir conscience de quelque chose que je n'ai jamais su et / ou que je ne perçois pas. Si nul ne m'a informé de l'existence d'arbres dans la cour, et que par ailleurs je ne les perçois pas, comment diable pourrais-je en prendre conscience ?

La conscience repose donc sur la **connaissance** et la **perception**, mais ne s'y réduit pas. Que faut-il donc ajouter à ma connaissance ou à ma perception des arbres pour que je puisse dire que j'en ai "conscience" ? Un bref rappel de l'image du miroir nous donne la clé : j'ai conscience de l'existence des arbres dans la cour lorsque *l'esprit fait retour sur lui-même pour percevoir (ce) qu'il perçoit, ou pour prendre connaissance de ce qu'il connaît.*

Prendre conscience qu'il y a des arbres dans la cour, ce n'est pas seulement le savoir ou le percevoir, c'est "savoir que je le sais", ou "percevoir que je le perçois" (ce que le français traduit par : "s'en apercevoir")

a) Avoir conscience des arbres que je perçois, c'est percevoir que je les perçois : je perçois que je perçois des arbres (je m'en aperçois)

b) Ceci vaut également pour une connaissance mémorisée ; je connais mille et mille choses dont je n'ai pas actuellement conscience ; je n'en aurai conscience que si mon esprit s'oriente vers une connaissance qui se trouve déjà en lui, si l'esprit fait retour sur lui-même pour "consulter" une connaissance qu'il possède déjà.

La conscience peut alors être illustrée par l'image d'un lecteur qui, se promenant dans les rayonnages d'une bibliothèque dont il a déjà lu tous les livres (la bibliothèque représente ici la mémoire), saisisrait tel ou tel livre pour l'ouvrir à une page précise (l'esprit-lecteur lit alors : "il y a des arbres dans la cour").

Avoir conscience de quelque chose, c'est donc percevoir qu'on le perçoit, ou prendre connaissance de la connaissance qu'on en a. La conscience est perception d'une perception, connaissance d'une connaissance ; l'acte de prise de conscience apparaît donc comme un acte de retour de l'esprit sur lui-même, une perception "au carré", une connaissance "au carré" ou, pour user d'une formule moins elliptique : **une perception ou une connaissance réfléchie.**

La conscience "de quelque chose" (que nous appellerons désormais : conscience d'objet) apparaît donc bien liée à un acte de "réflexion" par lequel l'esprit fait retour sur lui-même. C'est ce geste de retour sur soi de l'esprit qui constitue l'essence de la "prise de conscience", et l'on peut donc caractériser la conscience d'objet comme **conscience réflexive.**

On peut sans difficulté retrouver le même mouvement dans les deux autres acceptions de la conscience : la **conscience de soi** et la **conscience morale**.

#### b. La conscience de soi

La conscience de soi est à entendre comme **conscience de soi-même**, et ce "même" est précisément là pour nous indiquer le mouvement de retour sur soi. Dans la conscience de soi, l'esprit se prend lui-même comme objet, il s'examine lui-même.

Et quand l'esprit de l'homme se retourne sur lui-même, il ne peut que faire ce constat : je suis, j'existe, je suis un esprit, je pense.

On peut douter de beaucoup de choses : mon esprit peut douter du fait que le monde est bien comme je le vois (peut-être suis-je en train de rêver ? peut-être mes sensations sont-elles trompeuses ?), il peut douter de mes raisonnements (peut-être me suis-je trompé quelque part ?). En radicalisant, on pourrait même mettre en doute le fait **qu'il existe quoi que ce soit, en-dehors de mon esprit** : peut-être ne suis-je qu'un esprit qui imagine la réalité ? peut-être n'y a-t-il *rien* en-dehors de mes pensées ? Essayez de démontrer à quelqu'un qui le penserait... qu'il se trompe : vous vous retrouveriez dans la situation du personnage d'*Inception*, qui essaie de démontrer à un autre qu'il *n'est pas* en train de rêver !)

Mais il y a une chose dont l'esprit **ne peut absolument pas douter** : c'est qu'il existe, qu'il est en train de penser. C'est ce qui a conduit René DESCARTES, un philosophe français du XVII<sup>e</sup> siècle, à sa (très) célèbre formule : "**cogito, ergo sum**" (qui signifie "*je pense, donc je suis*" en latin)

Cette formule, c'est en fait l'énoncé de la conscience de soi, par laquelle l'esprit de l'homme fait retour sur lui-même : je suis, j'existe, je pense.

#### c. La conscience morale

Qu'en est-il enfin de la conscience **morale** ? La conscience morale se manifeste d'abord à nous sous la forme d'un *sentiment*. La conscience morale apparaît à travers la "bonne" et la "mauvaise" conscience. Mais qu'est-ce que la bonne / mauvaise conscience ? La réponse est assez simple : avoir mauvaise conscience (morale), c'est porter un jugement moral... sur soi-même.

La conscience morale est donc le processus par lequel un individu fait retour sur lui-même pour s'auto-juger d'un point de vue moral. L'individu est ici à la fois le juge et l'accusé : il est son propre tribunal.. raison pour laquelle il ne pourra jamais y échapper (sauf, peut-être, par la mort), comme nous l'avons déjà indiqué avec le poème de Hugo. La conscience morale est donc **la faculté de l'individu humain par lequel celui-ci se prend lui-même comme objet de son jugement moral**.

Si l'on résume, nous pouvons donc caractériser :

a) la conscience d'objet comme perception d'une perception ou connaissance d'une connaissance : c'est-à-dire comme une perception ou une connaissance **réfléchie**.

b) la conscience de soi comme le retour de l'esprit sur lui-même, de la pensée sur elle-même : pensée **réfléchie**.

c) la conscience morale comme jugement moral que l'individu porte sur lui-même : jugement **réfléchi**.

La réflexion (comme mouvement de retour sur soi) apparaît donc comme la structure intrinsèque de la conscience. **L'essence de la conscience est donc bien d'être conscience réflexive**.